#### COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département du Bas-Rhin

> Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de

Strasbourg

Séance du lundi 27 février 2023

Nombre de

conseillers élus : Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire

29

Conseillers en

fonction:

29

Conseillers présents:

22

## V - RESSOURCES HUMAINES

### 2023 – 8 (8): Composition des représentants de la collectivité au comité social territorial

### Rapport au Conseil municipal :

Suite aux élections du 8 décembre 2022, il appartient au Maire de désigner les représentants de la collectivité pour siéger au comité social territorial.

La collectivité a opté pour la composition suivante :

- Collège « représentants du personnel »: 5 membres titulaires et 5 membres suppléants,
- Collège « représentants de la collectivité » : 4 membres titulaires et 4 membres suppléants.

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 221 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique,

Vu la délibération du 27 juin 2022 fixant la composition du comité social territorial,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Madame le Maire à signer les arrêtés de désignation des nouveaux membres, 4 titulaires et 4 suppléants, du collège « représentants de la collectivité » du comité social territorial.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Cécile DELATTRE	Christian OST
Daniel CHAMBET	Elisabeth TAGLANG
Sandrine EPELE	Bernard SAETTLER
Thierry MOSSER	Jean-Marc LOTZ

# Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Maire

Le secrétaire de séance

Cécile DELATTRE

Sofiane AIT IKHLEF

REÇU EN PREFECTURE